

# FAQ – Annonce d’ententes

## Information additionnelle

**Dernière mise à jour: 11 décembre 2025**

Le 2 décembre 2025, la Banque Laurentienne du Canada a conclu des ententes avec la Banque Fairstone et la Banque Nationale. Les ententes ne sont pas encore entièrement finalisées et demeurent assujetties à l’approbation de diverses parties et autorités réglementaires. Nos équipes s’engagent à maintenir l’expérience sur laquelle nos clients comptent.

Il n’y a actuellement aucun changement concernant nos relations avec les clients ni nos opérations. Veuillez continuer à communiquer avec votre personne-ressource habituelle ou appeler le Service à la clientèle au 1 800 252-1846.

Des mises à jour seront partagées sur cette page au fur et à mesure des avancements.

## Obtenez toutes les réponses à vos questions ci-dessous.

### Table des matières

1. Qu’est-ce qui a été annoncé? .....	3
2. Quels changements immédiats sont prévus?.....	3
3. Dois-je prendre des mesures immédiates? .....	4
4. En tant que client des services aux particuliers ou aux PME, quels avantages offre la transition vers la Banque Nationale? .....	4
5. Mes numéros de compte, mes conditions ou mes placements vont-ils changer?.....	5
6. Quels bénéfices cette transition vers la Banque Fairstone m’apportera-t-elle? .....	5
7. Pourquoi la Banque Laurentienne décide d’abandonner ses activités bancaires aux particuliers et aux PME? .....	5
8. Pourquoi le reste des activités sont-elles vendues à la Banque Fairstone? .....	6
9. Cette décision a-t-elle été prise sous la contrainte financière? .....	6
10. Le service à la clientèle sera-t-il perturbé?.....	6
11. Comment allez-vous protéger les données des clients pendant la transition?.....	6
12. Quelles sont les répercussions sur les employés? .....	6
13. Quels avantages la transaction apporte-t-elle aux clients? .....	7
14. Quelles sont les approbations requises? .....	7
15. Quand les transactions devraient-elles être finalisées? .....	7

16.	Après cette annonce, que se passe-t-il ensuite? .....	7
17.	Quel est le calendrier d'intégration et qui gèrera ce processus? .....	7
18.	Puis-je contacter la Banque Nationale directement pour transférer mes produits dès maintenant? .....	8
19.	Que dois-je faire avant que mes produits et services soient transférés à la Banque Nationale? .....	8
20.	Y aura-t-il des fermetures de succursales ou de guichets automatiques?.....	8
21.	Puis-je continuer à me rendre en succursale ou utiliser un guichet automatique pour effectuer mes opérations? .....	8
22.	J'ai reçu deux communications différentes de votre part, pouvez-vous m'expliquer pourquoi?.....	8
23.	Le terme de mon prêt hypothécaire vient à échéance bientôt. Dois-je le renouveler? .....	9
24.	Mon CPG vient à échéance dans quelques mois. Vais-je garder le même taux lors du transfert? .....	9
25.	Est-ce que le taux d'intérêt va demeurer le même pour mon compte épargne à intérêt élevé lors du transfert? .....	9
26.	Qu'advient-il avec ma carte Visa Banque Laurentienne, sachant que la Banque Nationale offre des cartes Mastercard? .....	9
27.	Est-ce que les assurances et bénéfices offerts avec ma carte de crédit Visa Banque Laurentienne seront conservés après la transaction?.....	10
28.	Que va-t-il se passer avec mes dépôts directs, mes prélèvements automatiques et mes paiements de factures lors du transfert vers la Banque Nationale ? .....	10
29.	Il me reste plusieurs chèques. Vais-je pouvoir les utiliser lorsque mon compte bancaire sera migré à la Banque Nationale? .....	10
30.	Est-ce que je vais perdre mon conseiller? .....	10
31.	Est-ce que je peux continuer à cotiser à mon REER ou CELI ? .....	10
32.	Qu'en est-il de mes actions avec la Banque Laurentienne?.....	11
33.	Comment rester informé des nouvelles concernant la Banque Laurentienne? .....	11

### Faites preuve de vigilance!

Protégez-vous contre les cybermenaces: **nous ne communiquerons jamais proactivement avec vous par téléphone, texto ou courriel pour vous demander vos renseignements bancaires**, en particulier votre code de vérification à usage unique, votre NIP, votre mot de passe ou vos identifiants de connexion.

Si vous recevez un appel inattendu d'une personne prétendant travailler pour la Banque Laurentienne, la Banque Nationale ou la Banque Fairstone:

- Ne lui communiquez aucune information.
- Obtenez des renseignements sur la personne qui vous appelle.
- Dites-lui que vous allez vérifier ses renseignements.
- Mettez fin à l'appel.

Communiquez avec nous au 1 800 252-1846 ou avec votre contact habituel de la Banque en utilisant un numéro de téléphone de confiance pour vérifier les renseignements.

Consultez notre page sur la [prévention de la fraude](#) pour obtenir des conseils de cybersécurité.

## 1. Qu'est-ce qui a été annoncé?

Conformément à son plan stratégique 2024 visant à accélérer son modèle de financement spécialisé, la Banque Laurentienne exercera principalement ses activités en tant que banque à vocation commerciale, ce qui entraînera le retrait de ses activités liées aux services bancaires aux particuliers et aux PME. Pour soutenir cette transition, la Banque Laurentienne entreprend des transactions coordonnées avec deux institutions financières canadiennes réputées. Ces transactions sont élaborées pour assurer une valeur, une stabilité et un service à long terme pour les clients, tout en soutenant les employés tout au long de la transition.

Dans le cadre de ces transactions :

- La Banque Nationale, une banque de premier plan au Québec et à travers le pays, fera l'acquisition des portefeuilles visant les services bancaires aux particuliers et aux PME ainsi que des portefeuilles de prêts syndiqués de la Banque Laurentienne. Les clients particuliers et les PME auront accès aux services numériques de pointe de la Banque Nationale, à une gamme élargie de produits et services financiers, ainsi qu'à un réseau de succursales plus étendu.
- Concurrément, la Banque Fairstone, une banque de l'annexe I fortement implantée dans tout le Canada et disposant d'une plateforme de prêt bien établie, fera l'acquisition de la Banque Laurentienne pour accroître sa plateforme de prêt à l'échelle nord-américaine. Dans le cadre de cette intégration, la Banque Fairstone regroupera ses activités de prêt commercial avec la spécialisation commerciale de la Banque Laurentienne, tirant parti de l'expertise des deux organisations pour renforcer ses capacités et étendre sa présence sur le marché.
- Les activités regroupées, qui comprennent les prêts immobiliers commerciaux, Financement commercial Northpoint, les filiales de B2B Banque et des marchés des capitaux, seront exercées sous la Banque Laurentienne, et cette entité deviendra une filiale à part entière de la Banque Fairstone, une fois la transaction complétée.
- Une fois la transaction finalisée, la Banque Laurentienne conservera son siège social à Montréal, au Québec, et sera dirigée par l'équipe de direction actuelle de la Banque Laurentienne.

La décision de la Banque Laurentienne de se concentrer sur ses principales spécialisations commerciales dans le cadre d'un regroupement avec la Banque Fairstone représente une occasion de conserver et de revitaliser davantage une institution québécoise établie de longue date en une plateforme de prêts commerciaux à l'échelle nord-américaine dont le siège social serait situé au Québec.

Ce regroupement accélère la stratégie de spécialisation existante de la Banque Laurentienne, soutenue par les ressources supplémentaires de la Banque Fairstone.

## 2. Quels changements immédiats sont prévus?

Aucun changement pour le moment. Jusqu'à la réalisation de la transaction dans les prochains mois, vous pouvez continuer à effectuer vos opérations bancaires comme à l'habitude.

Au fur et à mesure de l'avancement, nous partagerons les informations sur cette page. Après une période de transition qui sera annoncée ultérieurement, la Banque Nationale prendra en charge la responsabilité du service à la clientèle en lien avec les services

bancaires aux particuliers et aux PME ainsi que le portefeuille de prêts syndiqués de la Banque Laurentienne. En tant que client des secteurs aux particuliers et aux PME, vous aurez accès à une gamme élargie de produits et services bancaires aux particuliers et aux entreprises, à des plateformes numériques de pointe et à un réseau de succursales plus étendu. La solide expertise de la Banque Nationale à l'échelle locale garantit la continuité et la qualité du service pour vous.

Les activités de spécialisations commerciales de la Banque Laurentienne dans les domaines du financement immobilier, du financement d'inventaire et d'équipement par l'entremise de Financement commercial Northpoint, ainsi que les filiales de B2B Banque et des marchés des capitaux, continueront d'être exercées et d'évoluer sous la Banque Laurentienne. Après la clôture, la Banque Laurentienne deviendra une filiale en propriété exclusive de la Banque Fairstone et bénéficiera des capacités élargies, de la solidité financière et de l'innovation produit de la Banque Fairstone. La Banque Laurentienne conservera son image de marque et son siège social à Montréal. Les clients pourront profiter de l'expertise de la Banque Fairstone en matière de financement à l'échelle nationale, de meilleures ressources financières, ainsi que d'une gamme élargie de solutions de crédit et de crédit-bail élaborées pour soutenir la croissance.

La Banque Laurentienne, la Banque Fairstone et la Banque Nationale travaillent ensemble pour assurer une transition en douceur pour les clients.

### 3. Dois-je prendre des mesures immédiates?

Non. Vous n'avez rien à faire pour le moment. Vos services bancaires actuels se poursuivent sans interruption et vos produits demeurent inchangés. Si des démarches sont nécessaires en cours de l'intégration, nous vous en informerons bien à l'avance et vous accompagnerons à chaque étape.

Toutefois, nous vous recommandons de vérifier que votre dossier-client contient une adresse courriel et postale à jour et valide. Connectez-vous à *BLCDirect*, en suivant les étapes ci-dessous puis cliquez sur MonProfil pour mettre à jour vos coordonnées ou communiquez directement avec un membre de notre équipe.

Au moyen de *BLCDirect*.

- Connectez-vous à *BLCDirect*;
- Cliquez sur **Mon profil**, puis sélectionnez **Coordonnées**;
- Vérifiez que votre adresse courriel et postales sont bien à jour;
- Si nécessaire, cochez la case indiquant que vous souhaitez modifier vos **Téléphone / Courriel et/ou votre Adresse**;
- Mettez à jour vos coordonnées, ajoutez une date d'entrée en vigueur et cliquez sur **Soumettre**.

La Banque Laurentienne, la Banque Fairstone et la Banque Nationale travaillent ensemble pour assurer une transition fluide.

### 4. En tant que client des services aux particuliers ou aux PME, quels avantages offre la transition vers la Banque Nationale?

En tant que client des secteurs aux particuliers et aux PME, vous aurez accès à un réseau de succursales élargi à travers le Québec et le reste du Canada, à des services numériques de pointe et à une gamme plus étendue de produits et services financiers. L'expertise locale

solide de la Banque Nationale garantit la continuité de vos services et une expérience client améliorée.

## **5. Mes numéros de compte, mes conditions ou mes placements vont-ils changer?**

Non, pendant la période de transition, toutes vos conditions demeurent inchangées et vos dépôts continuent d'être protégés par la même réglementation fédérale. Le cas échéant, lorsque viendra le moment de passer à la Banque Nationale ou la Banque Fairstone, vous recevrez des instructions claires et un préavis suffisant.

## **6. Quels bénéfices cette transition vers la Banque Fairstone m'apportera-t-elle?**

La Banque Fairstone contribuera à maintenir et à accélérer la croissance de nos activités commerciales, en mettant à profit l'expertise des deux organisations pour renforcer nos capacités et élargir notre présence sur le marché. La Banque Fairstone est une institution financière canadienne de premier plan spécialisée dans les domaines des prêts et du financement. Elle soutient des clients commerciaux, des courtiers hypothécaires et des partenaires partout au pays depuis près d'un siècle. Elle possède plus de 60 succursales au Québec et compte plus de 700 employés dans la province, dont 450 à son bureau de Montréal.

Une fois la transaction complétée, la Banque Laurentienne deviendra une filiale en propriété exclusive de la Banque Fairstone, tout en conservant son identité de marque et son siège social à Montréal, où la Banque Laurentienne a été fondée il y a plus de 175 ans. Éric Provost continuera d'occuper le poste de président et chef de la direction et dirigera la mise en œuvre accélérée du plan de croissance stratégique de la Banque Laurentienne, en mettant l'accent sur les activités bancaires commerciales. Cette transaction reflète un engagement commun à offrir aux clients des services financiers améliorés sur le marché québécois et à assurer la solidité continue du système bancaire canadien.

## **7. Pourquoi la Banque Laurentienne décide d'abandonner ses activités bancaires aux particuliers et aux PME?**

Nous avons établi, lors du lancement de notre plan stratégique en 2024, que nous voulions miser sur des domaines d'activités où nous sommes en mesure d'exceller.

Dans les dernières années, nous avons considéré plusieurs avenues pour notre service bancaire aux particuliers et aux PME. Les investissements massifs qui seraient requis pour maintenir notre place dans le système bancaire canadien, combinés à des critères réglementaires et des attentes de plus en plus élevées des clients, ne nous permettent pas de rivaliser avec nos concurrents. De plus, nous ne pourrions jamais offrir le rendement attendu par nos parties prenantes.

De ce fait, nous avons annoncé la meilleure option pour la pérennité de notre institution, pour nos clients, pour nos actionnaires: nous concentrer sur les activités spécialisées commerciales.

Notre partenariat avec la Banque Nationale, une institution québécoise solide, permet à nos clients particuliers et PME d'accéder aux services numériques de pointe de la Banque Nationale, à une gamme élargie de produits et services financiers, ainsi qu'à un réseau de succursales plus étendu.

## **8. Pourquoi le reste des activités sont-elles vendues à la Banque Fairstone?**

Afin d'accélérer la croissance de nos activités commerciales spécialisées, nous avons décidé d'allier nos forces à la Banque Fairstone, une banque de l'annexe I fortement implantée dans tout le Canada et disposant d'une plateforme de prêt bien établie.

Dans le cadre de cette intégration, la Banque Fairstone regroupera ses activités de prêt commercial avec nos spécialisations commerciales, tirant parti de l'expertise des deux organisations pour renforcer ses capacités et étendre sa présence sur le marché.

Les activités regroupées, qui comprennent les prêts immobiliers commerciaux, Financement commercial Northpoint, les filiales de B2B Banque et des marchés des capitaux, continueront d'être exercées et d'évoluer sous la Banque Laurentienne.

Une fois la transaction finalisée, la Banque Laurentienne conservera son siège social à Montréal, au Québec, et sera dirigée par l'équipe de direction actuelle de la Banque Laurentienne. La Banque Laurentienne deviendra à ce moment-là une filiale en propriété exclusive de la Banque Fairstone du Canada.

## **9. Cette décision a-t-elle été prise sous la contrainte financière?**

Non. Elle découle d'une analyse approfondie de notre rentabilité, de nos requis et de nos prédictions sur la croissance, et non d'un problème de liquidité. Avec nos ententes auprès d'organisations qui ont l'envergure nécessaire pour réussir dans l'environnement bancaire actuel, nous agissons de manière responsable pour protéger nos clients, nos employés et nos actionnaires. Nous sommes convaincus que cette décision assure la pérennité de l'institution.

## **10. Le service à la clientèle sera-t-il perturbé?**

Non. Nous travaillons en étroite collaboration avec la Banque Nationale et la Banque Fairstone à l'élaboration d'un plan de transition détaillé. La Banque Nationale et la Banque Fairstone ont toutes deux démontré leur expertise dans la gestion d'intégrations réussies, garantissant une continuité harmonieuse et un service de qualité supérieure tout au long de la période de transition.

## **11. Comment allez-vous protéger les données des clients pendant la transition?**

Les données des clients seront transférées selon des protocoles de sécurité renforcés et en totale conformité avec la réglementation fédérale et provinciale en matière de confidentialité.

## **12. Quelles sont les répercussions sur les employés?**

Pour l'instant, rien ne change — les activités se poursuivent normalement. Nous avons besoin que nos employés continuent de servir nos clients et de gérer la banque, comme ils l'ont toujours fait.

La Banque Laurentienne coordonne le calendrier des licenciements d'employés avec la clôture de l'acquisition par la Banque Nationale et toute période de service de transition postérieure à la clôture dans une certaine mesure. Nous nous engageons à soutenir les employés impactés en leur proposant des services d'aide à la transition de carrière, un soutien émotionnel et une communication claire tout au long du processus, et à les traiter

avec équité et respect. Certains employés pourraient se voir offrir des possibilités de carrière au sein du réseau de la Banque Nationale.

### **13. Quels avantages la transaction apporte-t-elle aux clients?**

Cette décision a été prise dans leur intérêt. Notre objectif est de garantir que nos clients soient servis par des institutions compétentes et dotées de ressources suffisantes, et que nos employés soient traités avec équité et respect tout au long du processus. Les transactions coordonnées témoignent d'un engagement commun à soutenir un système bancaire canadien solide et concurrentiel. Elles créent de la valeur pour les actionnaires et les clients, tout en renforçant la confiance dans le rôle de chef de file du Québec au sein du paysage financier à l'échelle nord-américaine.

Ce regroupement accélère notre stratégie commerciale existante, qui sera soutenue par les ressources supplémentaires de la Banque Fairstone. Il s'agit d'une transition réfléchie, et non d'un recul. Nous sommes convaincus que cette décision assure la pérennité de l'institution.

### **14. Quelles sont les approbations requises?**

La réalisation de la transaction reste soumise aux approbations des actionnaires et des organismes de réglementation, notamment à l'examen du Bureau de la concurrence, du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) et du ministre des Finances.

### **15. Quand les transactions devraient-elles être finalisées?**

Sous réserve de l'obtention en temps utile de toutes les approbations des organismes de réglementation clés requises et de l'approbation des actionnaires, ainsi que du respect des autres conditions de clôture habituelles, la clôture des transactions devrait avoir lieu d'ici la fin de 2026.

### **16. Après cette annonce, que se passe-t-il ensuite?**

Pour l'instant, rien ne change — les activités se poursuivent normalement. Vous n'avez rien à faire pour le moment. Tous vos services bancaires actuels continuent sans interruption et vos produits demeurent inchangés.

Les actionnaires de la Banque Laurentienne voteront à l'égard de la transaction lors d'une assemblée extraordinaire prévue début 2026.

La réalisation de la transaction reste soumise aux approbations des actionnaires et des organismes de réglementation, notamment à l'examen du Bureau de la concurrence, du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) et du ministre des Finances.

Jusqu'à la clôture, les trois entreprises continueront d'exercer leurs activités de manière indépendante.

### **17. Quel est le calendrier d'intégration et qui gérera ce processus?**

Jusqu'à la finalisation de la transaction, vous pouvez continuer à effectuer vos opérations bancaires comme d'habitude. La Banque Laurentienne, la Banque Fairstone et la Banque Nationale travailleront ensemble pour assurer une transition harmonieuse.

Nous communiquerons le calendrier d'intégration lorsque celui-ci sera finalisé.

Éric Provost continuera d'occuper le poste de président et chef de la direction de la Banque Laurentienne et s'assurera de garantir une stabilité pour toute la période de transition et une passation en douceur à la Banque Nationale et à la Banque Fairstone. Il dirigera la mise en œuvre accélérée du plan de croissance stratégique de la Banque Laurentienne, en mettant l'accent sur les activités bancaires commerciales. La Banque Fairstone regroupera ses équipes et ses activités de prêt commercial au sein de la Banque Laurentienne, tirant parti de l'expertise des deux organisations pour renforcer ses capacités et étendre sa présence sur le marché.

#### **18. Puis-je contacter la Banque Nationale directement pour transférer mes produits dès maintenant?**

Vous n'avez aucune démarche à effectuer. Pour l'instant, rien ne change — la transaction est encore soumise aux approbations réglementaires. Les activités se poursuivent normalement. Nous travaillons en étroite collaboration avec la Banque Nationale pour établir un plan de transition garantissant un processus fluide.

#### **19. Que dois-je faire avant que mes produits et services soient transférés à la Banque Nationale?**

Vous n'avez rien à faire pour le moment. Il n'y a aucun changement dans nos opérations actuellement, et la transaction demeure soumise à l'approbation réglementaire. Le cas échéant, lorsque le moment sera venu de passer à la Banque Nationale, vous recevrez des instructions claires et serez informé à l'avance.

#### **20. Y aura-t-il des fermetures de succursales ou de guichets automatiques?**

Pour l'instant, rien ne change dans nos opérations — la transaction demeure soumise à l'approbation réglementaire. Au moment de la clôture, le cas échéant, après votre transfert vers la Banque Nationale, les succursales et guichets automatiques de la Banque Laurentienne seront fermés.

#### **21. Puis-je continuer à me rendre en succursale ou utiliser un guichet automatique pour effectuer mes opérations?**

Oui, nos succursales restent ouvertes et nos guichets automatiques accessibles pendant les heures normales d'ouverture. Il n'y a aucun changement dans nos opérations actuellement, et la transaction demeure soumise à l'approbation réglementaire. Le cas échéant, si des changements surviennent, vous en serez informé à l'avance.

#### **22. J'ai reçu deux communications différentes de votre part, pouvez-vous m'expliquer pourquoi?**

Chaque communication a été envoyée en fonction des produits que vous détenez chez nous. Par exemple, si vous avez des produits liés aux Services aux particuliers et aux PME et que vous êtes également client pour un financement immobilier commercial, vous avez reçu une communication distincte pour chacun de ces types de relation.

### **23. Le terme de mon prêt hypothécaire vient à échéance bientôt. Dois-je le renouveler?**

Oui, il est important de renouveler votre prêt hypothécaire afin d'éviter toute interruption. Lorsque la transaction sera finalisée, ce qui est prévu dans les mois à venir sous réserve de l'obtention des approbations des organismes de réglementation, la relation bancaire que vous entretenez avec la Banque Laurentienne sera transférée à la Banque Nationale.

Jusqu'à ce que la transaction soit finalisée, les modalités (votre taux d'intérêt, la durée de votre prêt hypothécaire, votre échéancier d'amortissement, vos privilèges de remboursement anticipé, vos frais et vos frais de remboursement anticipé) liées à votre prêt hypothécaire demeurent inchangées.

Le moment venu, vous recevrez des instructions claires et serez informé à l'avance pour faciliter la transition vers la Banque Nationale.

### **24. Mon CPG vient à échéance dans quelques mois. Vais-je garder le même taux lors du transfert?**

Les modalités de votre certificat de placement garanti (CPG) (taux d'intérêt et échéance) demeurent inchangées jusqu'à ce que la transaction soit finalisée.

Lorsque la transaction sera finalisée, ce qui est prévu dans les mois à venir sous réserve de l'obtention des approbations des organismes de réglementation, la relation bancaire que vous entretenez avec la Banque Laurentienne sera transférée à la Banque Nationale.

Le moment venu, vous recevrez des instructions claires et serez informé à l'avance pour faciliter la transition vers la Banque Nationale.

### **25. Est-ce que le taux d'intérêt va demeurer le même pour mon compte épargne à intérêt élevé lors du transfert?**

Votre compte épargne à intérêt élevé (CEIE) demeure inchangé jusqu'à ce que la transaction soit finalisée.

Lorsque la transaction sera finalisée, ce qui est prévu dans les mois à venir sous réserve de l'obtention des approbations des organismes de réglementation, la relation bancaire que vous entretenez avec la Banque Laurentienne sera transférée à la Banque Nationale.

Le moment venu, vous recevrez des instructions claires et serez informé à l'avance pour faciliter la transition vers la Banque Nationale.

### **26. Qu'advient-il avec ma carte Visa Banque Laurentienne, sachant que la Banque Nationale offre des cartes Mastercard?**

Votre carte de crédit Visa Banque Laurentienne demeure inchangée jusqu'à ce que la transaction soit finalisée.

Lorsque la transaction sera finalisée, ce qui est prévu dans les mois à venir sous réserve de l'obtention des approbations des organismes de réglementation, la relation bancaire que vous entretenez avec la Banque Laurentienne sera transférée à la Banque Nationale.

Jusqu'à ce que la transaction soit finalisée, les modalités (taux d'intérêt, programme de récompenses, assurances, etc.) liées à votre carte de crédit Visa Banque Laurentienne demeurent les mêmes.

Le moment venu, vous recevrez des instructions claires et serez informé à l'avance pour faciliter la transition vers la Banque Nationale.

### **27. Est-ce que les assurances et bénéfices offerts avec ma carte de crédit Visa Banque Laurentienne seront conservés après la transaction ?**

Votre carte de crédit Visa Banque Laurentienne demeure inchangée jusqu'à ce que la transaction soit finalisée.

Lorsque la transaction sera finalisée, ce qui est prévu dans les mois à venir sous réserve de l'obtention des approbations des organismes de réglementation, la relation bancaire que vous entretenez avec la Banque Laurentienne sera transférée à la Banque Nationale.

Jusqu'à ce que la transaction soit finalisée, les modalités (taux d'intérêt, programme de récompenses, assurances, etc.) liées à votre carte de crédit Visa Banque Laurentienne demeurent les mêmes.

Le moment venu, vous recevrez des instructions claires et serez informé à l'avance pour faciliter la transition vers la Banque Nationale.

### **28. Que va-t-il se passer avec mes dépôts directs, mes prélèvements automatiques et mes paiements de factures lors du transfert vers la Banque Nationale ?**

Le moment venu, vous recevrez des instructions claires et serez informé à l'avance pour faciliter la transition vers la Banque Nationale. Nous travaillons en étroite collaboration avec la Banque Nationale pour établir un plan de transition garantissant un processus fluide.

### **29. Il me reste plusieurs chèques. Vais-je pouvoir les utiliser lorsque mon compte bancaire sera migré à la Banque Nationale ?**

Le moment venu, vous recevrez des instructions claires et serez informé à l'avance pour faciliter votre transition vers la Banque Nationale. Nous travaillons en étroite collaboration avec la Banque Nationale pour établir un plan de transition garantissant un processus fluide.

### **30. Est-ce que je vais perdre mon conseiller ?**

Pour l'instant, rien ne change — les activités se poursuivent normalement. Nous avons besoin que nos employés continuent de servir nos clients comme ils l'ont toujours fait.

Les succursales et les employés de la Banque Laurentienne ne seront pas transférés à la Banque Nationale dans le cadre des transactions avec la Banque Nationale. Une fois les transactions finalisées, les employés de la Banque Laurentienne intéressés pourront poser leur candidature à des postes disponibles au sein de la Banque Nationale par l'entremise d'un canal réservé à cette fin.

### **31. Est-ce que je peux continuer à cotiser à mon REER ou CELI ?**

Oui. Vos régimes enregistrés demeurent inchangés et nous continuons à vous offrir l'ensemble de nos produits et services bancaires. Il n'y a aucun changement dans nos opérations présentement.

Lorsque la transaction sera finalisée, ce qui est prévu dans les mois à venir sous réserve de l'obtention des approbations des organismes de réglementation, la relation bancaire que vous entretenez avec la Banque Laurentienne sera transférée à la Banque Nationale.

Le moment venu, vous recevrez des instructions claires et serez informé à l'avance pour faciliter la transition vers la Banque Nationale.

### 32. Qu'en est-il de mes actions avec la Banque Laurentienne?

Conformément aux modalités de la convention relative à la transaction d'acquisition, la Banque Fairstone fera l'acquisition de toutes les actions ordinaires émises et en circulation de la Banque Laurentienne au prix de 40,50 \$ chacune, payable en espèces.

Sous réserve de l'obtention en temps utile de toutes les approbations des organismes de réglementation clés requises et de l'approbation des actionnaires, ainsi que du respect des autres conditions de clôture habituelles, la clôture des transactions devrait avoir lieu d'ici la fin de 2026.

### 33. Comment rester informé des nouvelles concernant la Banque Laurentienne?

Le meilleur moyen est de vous assurer que nous disposons d'une adresse courriel et postale valide dans votre dossier-client. Pour vérifier ou mettre à jour vos coordonnées, deux options s'offrent à vous :

#### 1. Au moyen de BLCDirect.

Voici les étapes à suivre :

- Connectez-vous à BLCDirect,
- Cliquez sur **Mon profil**, puis sélectionnez **Coordonnées**;
- Vérifiez que votre adresse courriel et postales sont bien à jour;
- Si nécessaire, cochez la case indiquant que vous souhaitez modifier vos **Téléphone / Courriel et/ou votre Adresse**;
- Mettez à jour vos coordonnées, ajoutez une date d'entrée en vigueur et cliquez sur **Soumettre**.

Profitez-en également pour mettre à jour vos préférences de communication en cliquant sur **Mon profil** puis sur **Préférences de communication**. Vous pourrez alors choisir **Par messages électroniques** pour nous indiquer que vous êtes d'accord de recevoir des communications par courriel.

2. En communiquant directement avec un membre de l'équipe.

**Pour du soutien supplémentaire ou toute autre question, contactez-nous au 1 800 252-1846.**